Pour les cartes vous trouverez :

Des cartes qui ne concernent que les cours d’eau continentaux, l’état écologique et les risques liés à l’état écologique.

Aux 2 échelles : - Pays de la Loire + Orne   
 - Par départements

* Les cartes d’évolution de l’état écologique des eaux avec celui proposé par le STB pour 2023,
* Les cartes de comparaison des risques entre les 2 états des lieux quand c’est possible (nous avons ajouté le Phosphore même si la méthodo est très différente),
* Les cartes des risques sans comparaison possible avec le précédent exercice :
  + Nitrates,
  + Micropolluants,
  + Prélèvements.
* Les cartes synthétisant à la masse d’eau le nombre de couples « masses d’eau – risque » prioritaires à analyser :
  + de niveau 1 : analyse STL « obligatoire »,
  + de niveau 2 : modification du risque entre les 2 exercices justifiant un « possible » avis,
  + avec certaines masses d’eau présentant des niveaux 1 et 2 *(souvent avec un changement d‘état proposé par le STB qui amène à modifier en conséquence les risques proposés)*